

## TRAVAUX DE L'HUILERIE : ça coince !!!

Le lundi 11 janvier 2010, l'ensemble des agents de l'Unité Thermique ont décidé de « poser la caisse » encore une fois, pour exprimer leur ras le bol face à la lenteur excessive des travaux de l'huilerie et sont allés voir le DUO pour lui signaler qu'ils arrêtaient de vidanger les engins tant que les travaux n'aboutissaient pas.

Face à cette réaction légitime et collective, « une cellule de crise » a été mise en place pour qu'enfin les principaux acteurs de cet état des lieux prennent leurs responsabilités et que les travaux reprennent et aboutissent enfin !!!



Lors de cet entretien, et après les différentes mesures prises par l'Établissement (suivi du chantier par un agent du BOT et par le CHSCT et la garantie d'une reprise des travaux dans les plus brefs délais), il a été convenu avec les agents et après accord, qu'ils feraient encore un effort pour effectuer ce travail jusqu'au 12 février 2010, date à laquelle le DUO s'est engagé de remettre l'huilerie « clef en mains » aux cheminots.

Pour éviter de plus gros désagrément aux cheminots, il a été entendu que les engins seraient placés, autant que possible, Voie 8 Paris, pour optimiser les efforts de remplissage et de vidange.

Découvrant qu'aucun dédommagement n'avait été attribué aux cheminots depuis le début des travaux (environ 3 ans), le DUO c'est engagé à verser une prime à tous les agents concernés par ces conditions de travail pénibles.

***Par contre, les agents ont clairement annoncé que si le 12 février 2010, l'huilerie ne fonctionnait pas, ils arrêteraient définitivement les vidanges et les remplissages des engins !***

Suite à cette action et dès le lendemain, les entreprises sont revenues travailler et ont posé les potences avec les enrouleurs.

Les premiers essais ont été réalisés le 25 janvier 2010 en présence d'un mandaté CHSCT, mais malheureusement de multiples problèmes ont été découverts :

- Problème de remplissage (pompe inadaptée) et vidange d'huile (crépine bouchée)
- Problème d'alimentation COOLELF : impossibilité d'amorcer la pompe (obligation de remplir complètement et manuellement le circuit coolelf)
- Ceinture chauffante et agrès retourne fût : toujours pas livré.
- Mise en place de la cuve huile **EP3** à l'envers !
- Enrouleur non connecté...



***Cela est inacceptable !*** On peut déceimment se demander si le cabinet d'études COTER, à part empocher l'argent des cheminots, a vraiment réalisé une étude ?

La CGT émet des réserves sur la livraison du projet gaz en temps et en heure, vu que l'étude a été réalisée par ..... le cabinet COTER !!

Pour info., la fin des travaux du gaz est prévu en octobre 2010. Espérons qu'on aura un été indien sinon **FAITES CHAUFFER LA CAISSE !**



Entre le 25 janvier et le 1<sup>er</sup> février 2010, l'entreprise SIMLEC a fini ses câblages électriques, mais l'entreprise ELECTROFLUIDE n'est pas revenue régler ses différents problèmes. Un mandaté CHSCT et le surveillant de travaux, ont décidé de monter au créneau en contactant en urgence le responsable du projet pour trouver une solution rapidement ; **l'ultimatum du 12 février 2010 s'approchant à grands pas !**

Une réunion a eu lieu le 3 février 2010 (journée d'action nationale !) pour formaliser les solutions trouvées et mettre des échéances au plan « C ».

Des travaux vont êtres réalisés sur l'installation de la distribution d'huile **B90** et un nouvel essai sera fait le 12 février 2010 (mise en place d'une pompe plus adaptée). Si cela ne fonctionne toujours pas, les travaux dureront plus longtemps (va y avoir de l'heure sup' chez Electrofluide !).

Pour le COOLELF, l'amorçage du circuit doit être réalisé le vendredi 5 février 2010.

Concernant la vidange, une nouvelle étude a été demandée à MOUVEX pour nous conseiller des pompes adaptées à cette fonction.

2 hypothèses ont été proposées :

l'une est de remplacer les 9 pompes qui ont déjà été achetées et installées (merci COTER) par de nouvelles plus adaptées.

l'autre est de shunter tous les bacs de rétention et de relier toutes les tuyauteries de vidange sur une seule canalisation et une seule pompe.

L'objectif de fonctionnement fixé par la direction et les entreprises concernées, serait le ..... 5 mars 2010 !

Mais que va-t-il se passer dans la nuit du 12 février au 5 mars 2010 pour les cheminots ? COTER va-t-il dépêcher son plus fin limier ?

La CGT, quant à elle, va sortir son bâton de, pour retrouver l'huile au bout des pistolets !

Blague à part, **c'est bien l'action légitime et collective des cheminots qui a contribué à ce que la direction prenne à bras le corps ce problème.**

Les mandatés CGT au CHS CT  
Achères le 04 février 2010

**Je souhaite :**

prendre contact

me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Etablissement : .....

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération CGT  
des Cheminots - 263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex

**Ce bulletin est aussi disponible en ligne sur notre site internet : [www.cgtcheminot.fr](http://www.cgtcheminot.fr)**

